

Le Rwanda et le Burundi discutent de coopération en matière d'immigration

APA, 14-10-2009 Kigali (Rwanda) - A l'occasion de leur septième assemblée générale annuelle qui se tient actuellement à Kigali, le Rwanda et le Burundi tiennent des discussions sur la création d'une Commission permanente conjointe de coopération, a constaté APA mercredi. Les questions d'immigration et d'émigration figurent en bonne place dans les pourparlers, suite la récente vague de migrants rwandais qui seraient en fuite pour échapper aux tribunaux traditionnels à Gacaca.

Le ministre burundais des Affaires étrangères, Augustin Nsanze a expliqué à APA que ces réfugiés rwandais n'avaient aucune raison pour rester au Burundi, alors qu'ils ne font l'objet d'aucune menace au Rwanda. « Il y a des procédures d'immigration à respecter lorsqu'on est dans un pays étranger. Ces déplacés n'ont pas demandé à l'asiatique le gouvernement considèrent que leurs vies ne sont pas en danger au Rwanda, c'est pour cette raison que nous faisons des arrangements pour leur rapatriement », a-t-il expliqué. M. Nsanze a également fait remarquer que la rencontre constitue une belle occasion pour faire le point des réalisations des sous-commissions mixtes antérieures. Il a appelé les deux pays à mettre davantage l'accent sur l'éducation et la recherche, la répression des crimes, la levée graduelle des barrières commerciales et la promotion de la santé des populations. La Commission permanente conjointe de coopération va également aborder des sujets relatifs à l'éducation, aux affaires sociales, à la justice, à la gouvernance et à la santé des deux pays frères.